Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20261001-DCM20260110101-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT

Nombre de membres	
Afférents	29
Présents	20
Votants	25

L'an deux mil vingt-six, le 01 octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bréal-sous-Montfort dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Audrey GRUEL, Maire,

Présents : Gérard BERRÉE, Dominique BOISSEL, Bruno BOURGEOIS, Anne BRIONNE, Sophie CHAPRON, Christophe CHEVALIER, Stéphanie DUMAND, Véronique DUTAY, Ludovic GARCIAS, Audrey GRUEL, Roland HERCOUET, Alexandre LETERME, Antoine MAILLARD, Pascal MOISAN, Sophie RICHARD, Catherine ROBIN, Sabine ROULLET, Joël TARDIF, Thierry THOMAS, Nicolas VERON GRUAU

Excusés ayant donné procuration : Anaïs ANGÉ à Dominique BOISSEL, Sonia JEAN-MARIE à Catherine ROBIN, Sylvie LEROY à Audrey GRUEL, Thomas SANDER à Antoine MAILLARD, Valérie BERRÉE à Stéphanie DUMAND

Absents : Céline AMELINE, Daniel GUÉRARD, Anthony LEBORGNE, Chantal PERSAIS

A été nommée secrétaire : Sophie CHAPRON

2026-0110-101 – Institution et Vie Politique : CIAS – rapport d'activité 2025

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L. 123-4 et suivants relatifs aux centres intercommunaux d'action sociale ;
Vu les statuts du CIAS à l'Ouest de Rennes ;
Considérant que le Centre Intercommunal d'Action Sociale est un établissement public administratif intercommunal chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale d'intérêt communautaire ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de se tenir informé des actions menées par le CIAS en faveur des habitants du territoire et des publics vulnérables (personnes âgées, en situation de handicap, familles, lutte contre la précarité) ;
Considérant que la présentation de ce rapport d'activité permet d'évaluer la mise en œuvre des orientations de la politique sociale intercommunale et de mesurer l'évolution des besoins sociaux sur le territoire communal et intercommunal ;

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20261001-DCM20260110101-DE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Prend acte de la présentation du rapport d'activité 2025 du Centre Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes ;
- Dit que ledit rapport est annexé au présent registre des délibérations.

Résultat du vote : pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire
Audrey GRUEL

Le Secrétaire de séance
Sophie CHAPRON